

Grand Belfort Communauté d'Agglomération

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017



**GRAND
BELFORT**

SOMMAIRE

1 / UNE DYNAMIQUE POUR L'AIRE URBAINE	page 13
• Développement économique et emplois	page 14
• Enseignement supérieur et la recherche	page 16
2 / CADRE DE VIE	page 19
• Tourisme	page 20
• Culture	page 21
• Grands équipements sportifs de l'Agglomération	page 22
• Une cohésion sociale affirmée	page 24
3 / DES ENGAGEMENTS	page 27
• L'engagement environnemental	page 28
• L'engagement numérique	page 30
• Des engagements pour un service public de proximité	page 30
• Un engagement pour un service aux communes en matière d'urbanisme réglementaire	page 32
4 / RESSOURCES HUMAINES	page 33
• Ressources humaines	page 34
• Trombinoscope	page 36



EDITO

Damien Meslot
Président du Grand Belfort



Jérôme Saintigny
Directeur Général des Services

Madame, Monsieur,
Chers collègues,

Ce rapport d'activités 2017 de notre intercommunalité rend compte d'un fait historique, celui de la naissance de Grand Belfort Communauté d'Agglomération, rassemblant désormais 53 communes et comptabilisant plus de 107 000 habitants.

En parallèle de cette fusion, notre agglomération s'est également rapprochée des autres intercommunalités au sein du Pôle Métropolitain Nord-Franche-Comté.

En effet, dans un contexte de réduction des dotations de l'Etat, il nous faut rationaliser notre action et privilégier la coopération entre collectivités afin que l'action publique conserve toute son efficacité et puisse continuer à progresser.

C'est ce principe qui a permis à Grand Belfort de candidater à l'échelle métropolitaine pour l'appel à projet « Territoire d'innovation de grande ambition » qui associe les acteurs publics et les grandes entreprises de notre territoire, afin de lancer dans la course aux solutions innovantes face aux défis de demain. C'est aussi ce principe qui a amené Grand Belfort à s'engager sur le terrain de la culture et à prendre en charge le théâtre Le Granit ainsi qu'à enclencher un rapprochement avec Ma Scène de notre voisin montbéliardais.

Notre agglomération porte désormais un rôle moteur en matière de développement économique. Elle l'assume à travers la gestion des zones d'activités, l'intervention volontariste sur des problématiques spécifiques telles que le déplacement des colis lourds de General Electric, l'aide à l'immobilier d'entreprise et le formidable outil qu'est la société d'économie mixte Tandem au sein de laquelle Grand Belfort a très largement renforcé ses participations.

L'année 2017 fut aussi marquée par le lancement d'une vaste opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain sur les quartiers de Belfort-nord et la poursuite du projet de candidature auprès de l'ANRU. Les enjeux pour les quartiers concernés s'intègrent parfaitement au sein de notre politique de l'habitat en faveur d'un rééquilibrage harmonieux et d'un meilleur cadre de vie.

C'est dans ce même état d'esprit que Grand Belfort développe une politique d'investissements et d'aides en faveur des communes. Les services mutualisés apportent ainsi soutiens et conseils, permettent le déploiement de la fibre optique, de l'école numérique, ou encore le fonds d'aides, autant d'outils qui participent à la cohésion et au progrès de notre territoire.

Grâce au travail des Vice-présidents, de l'ensemble des Maires et Conseillers communautaires et des services, Grand Belfort s'organise et se développe. Ce rapport d'activités 2017 en témoigne et je suis particulièrement heureux et fier de vous le présenter.

Damien MESLOT
Président de Grand Belfort
Communauté d'Agglomération.

2017 fut une année charnière pour Le Grand Belfort Communauté d'Agglomération née de la fusion des deux précédentes intercommunalités.

Grâce à une expérience et une culture bien ancrée de la mutualisation, notre administration a su s'adapter rapidement à cette nouvelle échelle d'intervention. Et si notre territoire s'est élargi, nos domaines d'interventions l'étaient déjà.

Ce rapport de l'activité 2017 des services du Grand Belfort le résume bien. Quotidiennement, la collectivité agit au service de ses usagers par l'adduction d'eau et l'assainissement, par la collecte des déchets ménagers, par son action culturelle au travers notamment des neuf sites du Conservatoire de musique, de danse et de théâtre, par la gestion des grands équipements sportifs.

Les services du Grand Belfort, ce sont aussi un appui auprès du Président et de l'ensemble des élus communautaires pour mener à bien des politiques publiques stratégiques en matière de transport, de tourisme, d'environnement, d'habitat, de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche et bien évidemment, de développement économique.

Enfin, vous le découvrirez en parcourant ce rapport, c'est un service constant à l'ensemble des communes en matière d'assistance à maîtrise d'ouvrage, de conseil en ingénierie, de développement du numérique, d'instruction des autorisations d'urbanisme.

Les enjeux ne manquent pas au sein d'un territoire passionnant. On peut avoir le sentiment que parfois les moyens manquent dans un contexte tellement tendu et changeant pour les collectivités. A nous d'accompagner et agir sur ces évolutions.

Merci à l'ensemble des agents, quel que soit leur métier, leur filière, leur grade, ils œuvrent tous et collectivement au service du public et de l'intérêt général.

Jérôme SAINTIGNY
Directeur général des services

GRAND BELFORT RASSEMBLE

› NAISSANCE ET PRÉSENTATION DU GRAND BELFORT COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Le Grand Belfort Communauté d'Agglomération est issu de la fusion de la Communauté de l'Agglomération Belfortaine et de la Communauté de Communes du Tilleul et de la Bourbeuse. Ce regroupement est la traduction de la loi NOTRe tropicalisée par la commission départementale de coopération intercommunale.

Le Grand Belfort compte 107.788 habitants et regroupe 53 communes.

› LES ORIGINES

La Communauté de l'Agglomération Belfortaine (CAB)

Cette collectivité regroupait au 31 décembre 2016, 33 communes pour environ 98 000 habitants.

La Communauté de Communes du Tilleul et de la Bourbeuse (CCTB)

Cet établissement fut lui-même créé par la fusion en date du 1^{er} janvier 2014, de la Communauté de Communes du Tilleul et d'une moitié de la Communauté de Communes du Bassin de la Bourbeuse. La seconde moitié a rejoint la Communauté de Communes du Sud Territoire.

› NOMBRE D'HABITANTS PAR COMMUNES

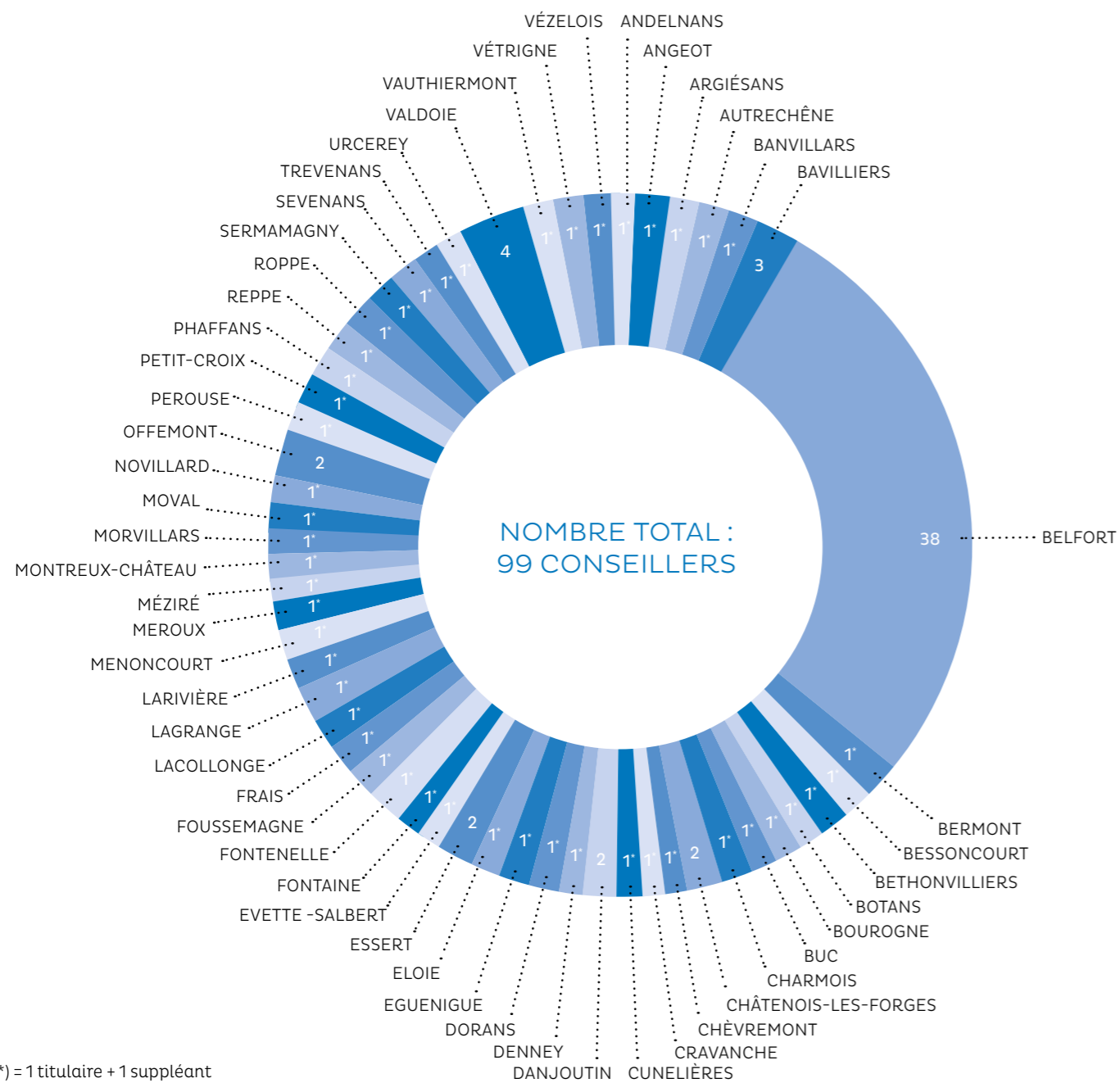
Andelnans	1 257	Châtenois-les-Forges	2 800	Foussemagne	927	Perouse	1 176
Angeot	337	Chèvremont	1 673	Frais	221	Petit-Croix	305
Argiésans	424	Cravanche	2 027	Lacollonge	251	Phaffans	425
Autrechêne	297	Cunelières	339	Larivière	124	Reppe	336
Banvillars	284	Danjoutin	3 743	Menoncourt	423	Roppe	984
Bavilliers	4 979	Denney	803	Meroux	861	Sermamagny	826
Belfort	50 802	Dorans	711	Méziré	1 410	Sevenans	711
Bermont	396	Eguenigue	294	Montreux-Château	1 158	Trevenans	1 229
Bessoncourt	1 169	Eloie	987	Morvillars	1 227	Urcerey	217
Bethonvilliers	258	Essert	3 297	Moual	440	Valdoie	5 610
Botans	284	Evette-Salbert	2 149	Novillard	297	Vauthiermont	243
Bourogne	1 968	Fontaine	632	Offemont	3 776	Vétrigne	648
Buc	308	Fontenelle	151			Vézelois	958
Charmois	309					TOTAL	107 788

› LE PÉRIMÈTRE



UNE GOUVERNANCE POUR SERVIR UN TERRITOIRE COMPOSÉ

} RÉPARTITION DES CONSEILLERS PAR COMMUNES



(*) = 1 titulaire + 1 suppléant

} LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil communautaire doit se réunir au moins une fois par trimestre. Il est l'assemblée délibérante du Grand Belfort. Il vote notamment le budget et les orientations politiques.

} LE BUREAU

Le bureau comprend le Président, l'ensemble des vice-président(e)s et les conseillers(ères) communautaires délégué(e)s. Le Président invite les maires des communes membres à y assister. Il prépare les propositions qui seront soumises au Conseil communautaire et de gérer les questions relevant de sa délégation.

} LES COMMISSIONS

Commission d'appel d'offres : elle est l'organe chargé d'examiner les candidatures et les offres et d'attribuer le marché selon des montants et des objets visés par décret.

Commission consultative des services publics : il s'agit d'une commission spéciale, distincte de la Commission d'Appel d'Offres en charge de choisir un opérateur à fin d'assurer pour le compte du Grand Belfort la gestion d'un de ces services.

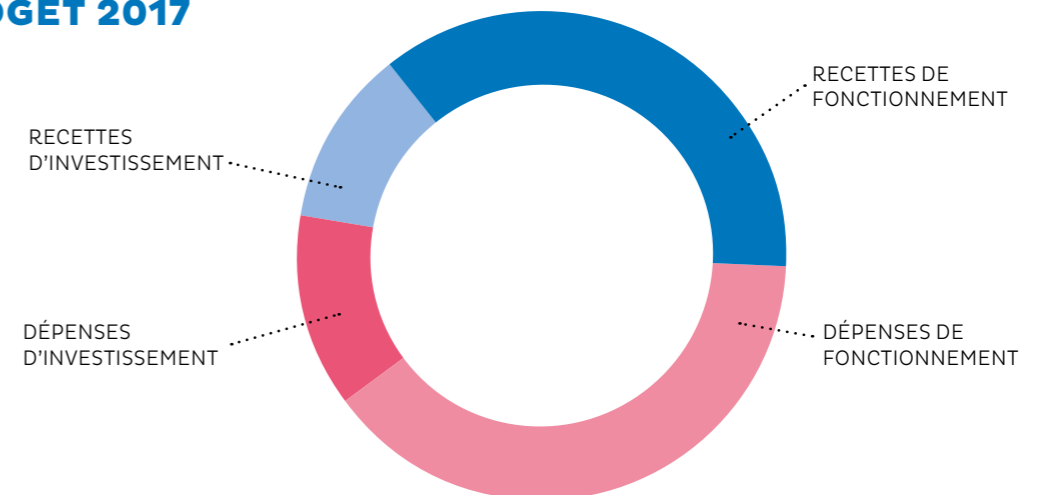
Commission de mutualisation des services : Elle se réunit une fois par an pour régler les flux financiers entre la Ville de Belfort et le Grand Belfort générés par la mise en commun de leurs moyens et de leurs Personnels.

Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées : elle a pour principale mission de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre les communes et le Grand Belfort.

EN 2017



} BUDGET 2017



	DÉPENSES	RECETTES
Fonctionnement	59 028 064 €	63 324 211 €
Investissement	20 677 314 €	18 784 859 €



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DAMIEN MESLOT
PRÉSIDENT DU GRAND BELFORT

Le Conseil communautaire est constitué de 99 membres représentant les 53 communes. Damien Meslot a été élu, Président le 19 janvier 2017.

VICE-PRÉSIDENTS

Bernard Mauffrey 1 ^{er} Vice-Président chargé des finances, des affaires juridiques, des assurances et du patrimoine Maire d'Andelnans	Pierre Rey 2 ^e Vice-Président chargé de la gestion des fonds au concours aux communes Maire d'Autrechêne	Florence Besancenot 3 ^e Vice-Présidente chargée des grands équipements sportifs Belfort	Alain Picard 4 ^e Vice-Président chargé du développement de la politique de santé Belfort
Didier Pernet 5 ^e Vice-Président chargé du développement durable et de la valorisation du territoire Maire de Sévenans	Mustapha Lounes 6 ^e Vice-Président chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche Belfort	Louis Heilmann 7 ^e Vice-Président chargé de l'eau, de l'assainissement et du pluvial Maire de Roppe	Jean Rossetot 8 ^e Vice-Président chargé des coopérations transfrontalières internationales et de la valorisation touristique du patrimoine Maire de Bermont
Yves Gaume 9 ^e Vice-Président chargé de la mobilité et des voiries reconnues d'intérêt communautaire Maire d'Essert	Tony Kneip 10 ^e Vice-Président chargé de l'habitat et de la politique de la ville Belfort	Françoise Ravey 11 ^e Vice-Présidente chargée des relations avec les communes Maire de Morvillars	Loubna Chekouat 12 ^e Vice-Présidente chargée des ressources humaines Belfort
Raphaël Rodriguez 13 ^e Vice-Président chargé de l'économie et de l'emploi Maire de Méziré	Delphine Mentré 14 ^e Vice-Présidente chargée de la culture et de l'enseignement musical Belfort	Jacques Serzian 15 ^e Vice-Président chargé de la sécurité civile et de la protection contre l'incendie Offemont	

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES DÉLÉGUÉS

Marc Ettwiller 1 ^{er} Conseiller Communautaire Délégué chargé des gardes nature Maire de Phaffans	Bernadette Prestoz 2 ^e Conseillère Communautaire Déléguée chargée du Territoire numérique Buc	Jacques Bonin 3 ^e Conseiller Communautaire Délégué chargé des déchets ménagers et assimilés Bourgogne	Jean-Claude Martin 4 ^e Conseiller Communautaire Délégué chargé du SCOT, de la planification spatiale et de l'instruction des autorisations d'urbanisme Maire de Moval
Frieda Bacharetti 5 ^e Conseillère Communautaire Déléguée chargée de l'accessibilité intercommunale Belfort	Claude Joly 6 ^e Conseillère Communautaire Déléguée chargée du tourisme Belfort	Miltiade Constantakatos 7 ^e Conseiller Communautaire Délégué chargé de la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations	Corinne Coudereau 8 ^e Conseillère Communautaire Déléguée chargée de l'économie sociale et solidaire Maire de Valdoie

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

ANGEOT Michel Nardin	ARCI ESANS Roger Lauquin Maire	BANVILLARS Thierry Patte Maire	BAVILLIERS Eric Koeberle Maire	BAVILLIERS Chantal Bueb	BAVILLIERS Carole Vidoni	BELFORT Sébastien Vivot	BELFORT Marie-Hélène Irol	BELFORT Marie Rochette de Lempdes	BELFORT Jean-Marie Herzog
BELFORT Monique Monnot	BELFORT Jean-Pierre Marchand	BELFORT Marion Vallet	BELFORT Gérard Piquepaille	BELFORT Marie Stabile	BELFORT Pierre-Jérôme Colard	BELFORT Parvin Cerf	BELFORT Yves Vola	BELFORT Ian Boucard	BELFORT Brice Michel
BELFORT François Boron	BELFORT Pascale Chagué	BELFORT Guy Convec	BELFORT Christiane Einhorn	BELFORT Olivier Deroy	BELFORT Dominique Chioux	BELFORT Patrick Forestier	BELFORT Sania Jaber	BELFORT René Schmitt	BELFORT Alain Dreyfus-Schmidt
BELFORT Jacqueline Guiot	BELFORT Leouahdi Selim Guemazi	BELFORT Francine Gallen	BELFORT Bastien Faudot	BELFORT Marc Archambault	BESSONCOURT Guy Moulesaux Maire	BETHONVILLIERS Christian Waljer Maire	BOTANS Marie-Laure Friez Maire	CHARMOIS Jean-Claude Hauteroche Maire	CHÂTENCOIS-LES-FORGES Florian Bouquet
CHÂTENCOIS-LES-FORGES André Brunetta Maire	CHÈVREMONT Jean-Paul Moutarlier Maire	CRAVANCHE Anne-Claude Truong	CUNELÈRES Henri Ostermann Maire	DANJOUTIN Daniel Feurtay Maire	DANJOUTIN Christine Brand	DENNEY Jean-Paul Morgen Maire	DORANS Daniel Schnoebelen Maire	ÉGUENIGUE Michel Merlet Maire	ÉLOIE Michel Oriet Maire
ESSERT Marie-Claude Chitry-Clerc	ÉVETTE-SALBERT Bernard Guillemet Maire	FONTAINE Pierre Fietier Maire	FONTENELLE Jean-Claude Mouglin Maire	FOUSSEMAGNE Serge Picard Maire	LACOLLONGE Michel Blanc Maire	LAGRANGE Bénédicte Minot Maire	LAFRÈRE Marc Blondé Maire	MENONCOURT Jean-Marie Roussel Maire	MEROUX Stéphane Guyod Maire
MONTREUX-CHÂTEAU Laurent Conrad Maire	NOVILLARD Claude Gauthier Maire	OFFEMONT Marie-Line Cabrol	PÉROUSE Christian Houille Maire	PETIT-CROIX Alain Fiori Maire	REPPE Olivier Chrétien Maire	SERMAMAGNY Philippe Chantant Maire	TREVENANS Pierre Barlogis Maire	URCÉREY Michel Gumez Maire	VALDOIE Michel Zumkeller
VALDOIE Jacqueline Bergami	VALDOIE Olivier Domon	VAUTHERMONT Philippe Girardin Maire	VÉTRIGNE Bernard Dravigny Maire	VÉZELAIS Jean-Pierre Cuenin Maire					

LES COMPÉTENCES

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES



COMPÉTENCES OPTIONNELLES



COMPÉTENCES FACULTATIVES



A compter du 08 juillet 2017, les compétences « Action en milieu scolaire », « Action sociale d'intérêt communautaire », « Extra et périscolaire » et « Transports scolaires » ont été restituées aux communes de l'ancien périmètre CCTB.

1

UNE DYNAMIQUE POUR L'AIRE URBAINE

LE GRAND BELFORT :

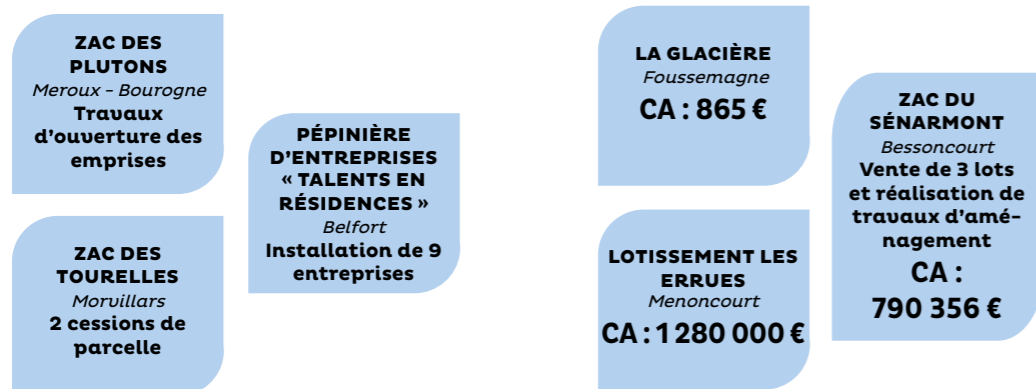
ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT ET DES TALENTS

1

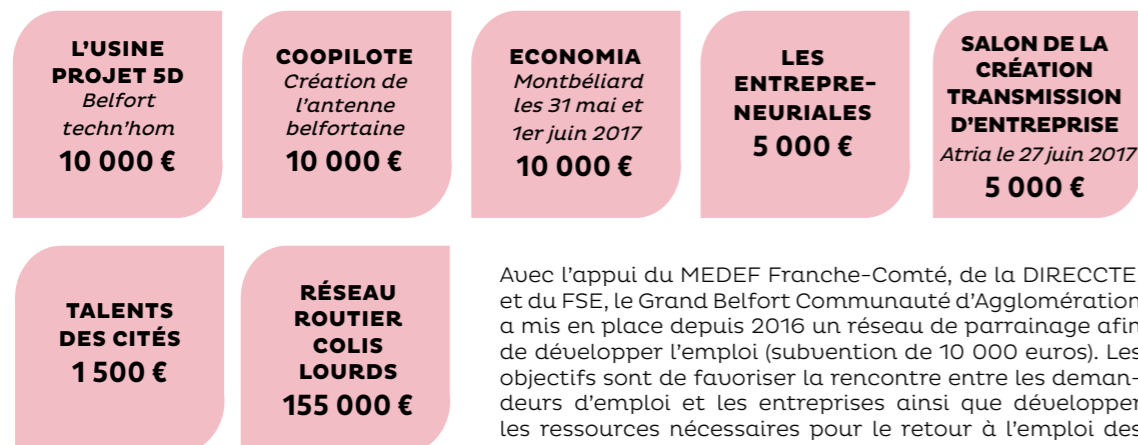
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOIS



LES RÉALISATIONS 2017 SUR ZONES



SOUTIEN DE PROJETS ET D'ÉVÈNEMENTS EN FAVEUR DE L'EMPLOI



Avec l'appui du MEDEF Franche-Comté, de la DIRECCTE, et du FSE, le Grand Belfort Communauté d'Agglomération a mis en place depuis 2016 un réseau de parrainage afin de développer l'emploi (subvention de 10 000 euros). Les objectifs sont de favoriser la rencontre entre les demandeurs d'emploi et les entreprises ainsi que développer les ressources nécessaires pour le retour à l'emploi des personnes concernées. Des permanences se déroulent tous les mardis matin de 9h30 à 11h30 au 1er étage du bâtiment Bartholdi, sur rendez-vous. Ces permanences ont été reconduites en 2017.

STRUCTURATION DES FILIÈRES INDUSTRIELLES

Dans une conjoncture économique fragile, la structuration des filières industrielles est primordiale. Le Grand Belfort participe à cette structuration en apportant son soutien financier aux associations, clusters et pôles de compétitivité présents sur le territoire.

VÉHICULE DU FUTUR
16 500 €

VALLÉE DE L'ÉNERGIE
17 500 €

TERRITOIRE D'INNOVATION DE GRANDE AMBITION LA FILIÈRE HYDROGÈNE

Première fédération de recherche sur la thématique Hydrogène créée en 1999, en lien avec l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM). C'est aujourd'hui environ 60 % de la production scientifique de la recherche académique française, dans le domaine de l'intégration des systèmes pile à combustible, qui est issue de Bourgogne-Franche-Comté.

En 2017, le Grand Belfort répond à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) du Commissariat Général à l'Investissement, lancé le 29 mars 2017, dans le cadre du Programme d'investissement d'avenir (PIA) n°3 ciblé sur une Action « Territoire d'Innovation de Grande Ambition ».

Le Grand Belfort et Pays de Montbéliard Agglomération ont porté ensemble une réponse à cet AMI nommée « Transformation d'un Territoire Industriel : Création d'un Ecosystème d'Innovation et Développement des Green Technologies » et ont été retenus parmi les 24 lauréats fin 2017.

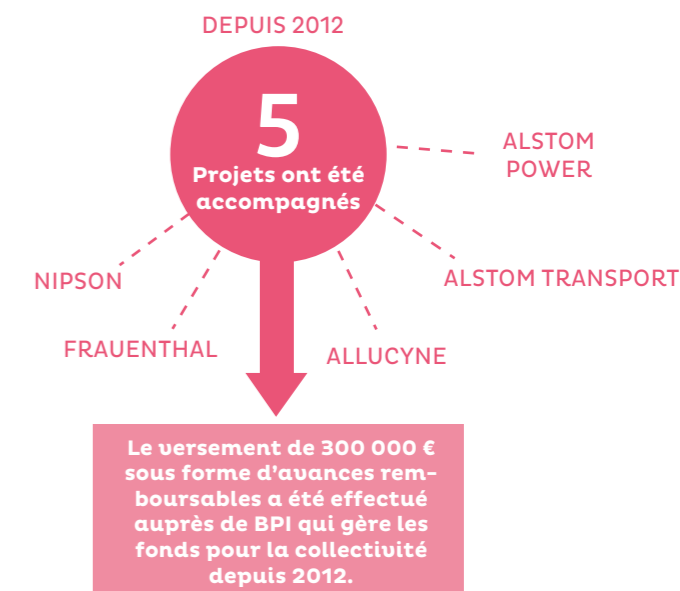
Le Grand Belfort accompagne le territoire métropolitain vers l'industrie 4.0 et le développement des Green Technologies aux côtés des grandes entreprises (PSA, Alstom, GE, Faurecia), des PME et des acteurs majeurs de la recherche et de l'innovation du Nord Franche-Comté (UTBM, Université de Franche-Comté).

AIDES À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE



DESTINÉS À DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES. AIDES SOUS LA FORME D'AVANCES REMBOURSABLES.

AIDES À L'INNOVATION





2

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE

› BELFORT VILLE UNIVERSITAIRE

Le Grand Belfort est membre de l'Association des Villes universitaires de France et Belfort sa ville-centre est répertoriée dans le réseau des Villes universitaires.

› DÉVELOPPER LA LISIBILITÉ DE L'OFFRE DE FORMATION ET DE LA RECHERCHE PAR LA CONSTITUTION D'UN PÔLE UNIVERSITAIRE NORD FRANCHE-COMTÉ

● Soutien à la COMUE

Le Grand Belfort soutien au même titre que Pays de Montbéliard Agglomération, la Communauté d'universités et d'établissements dite Université de Bourgogne Franche Comté.

Soutien financier
15 000 €

● Gouvernance Nord Franche-Comté

Un protocole d'accord a été signé en octobre 2015 entre tous les établissements d'enseignement supérieur présents dans le Nord Franche-Comté. Ils s'engagent à mener des projets communs. L'un des premiers projets ayant été travaillé dans cet esprit étant le projet Eco campus.

Les directeurs des établissements se sont rencontrés à plusieurs reprises en 2016 et 2017. L'objectif est donné de constituer une instance de gouvernance du pôle universitaire Nord Franche-Comté en 2018 celle-ci regroupera les universités, les entreprises et les collectivités.

● Un projet de territoire d'ambition métropolitaine : Candidature du Grand Belfort et de Pays de Montbéliard Agglomération à l'Appel à Manifestation d'Intérêts « Territoire d'Innovation de Grande Ambition »

En vue d'apporter une réponse du territoire Nord Franche-Comté à l'AMI, un travail commun des services des deux agglomérations a été opéré à partir de juillet 2017.

Un partenariat a été établi avec GE, ALSTOM, PSA et FAURECIA ainsi qu'avec l'UTBM et l'UFC. Le dépôt de candidature a été effectué le 29 septembre 2017 avec pour titre :

« la transformation d'un territoire industriel : création d'un écosystème favorable à l'innovation et développement des green technologies ».


Deux grands axes figurent dans ce projet : le développement de 2 nouvelles filières ; celle de l'industrie 4.0 et celle de l'hydrogène autour desquelles les questions de soutien à cette économie de recherche et de formation gravitent et touchent une grande partie de la population salariée ainsi que les salariés de demain (de l'écolier à l'étudiant).

› SOUTENIR LES PROJETS PORTÉS PAR LES UNIVERSITÉS


● Projet ECO CAMPUS

Ce projet vise à la modernisation des installations dédiées à l'enseignement supérieur et à la recherche à Belfort et à assurer une meilleure visibilité de l'offre. Il s'agit d'un projet de grande envergure d'un montant global évalué à près de **45 millions d'euros** avec une première phase évaluée en 2017 à 27.9 millions d'euros dont **4.49 millions de participation pour le Grand Belfort**.


IL PRÉVOIT :



La réhabilitation du site de l'IUT.



La démolition-construction d'un nouveau bâtiment qui concentrera tous les enseignants et chercheurs de l'aire urbaine dans le domaine de l'énergie.



Une meilleure lisibilité des formations et de la recherche à Belfort (sciences au Techn'hom, économie-gestion-droit en vieille ville (Néel) et pédagogie, sciences de l'éducation (site Marc Bloch)). Les premières opérations devraient démarrer en 2019 et s'étaler jusqu'à 2022.

● UTBM Innovation Crunch Time

L'UTBM INNOVATION CRUNCH TIME (ou temps de travail intensif sur l'Innovation) est un événement porté par l'UTBM et organisé pour la première fois sur trois jours du 22 au 24 mai 2017 à l'Axone à Montbéliard.

1 500 étudiants, futur(e)s ingénieurs UTBM, de tous niveaux et spécialités confondus ont été réunis en un même lieu et chargés, par équipe de dix, de travailler sur 150 projets technologiques soumis par des entreprises, des collectivités, des laboratoires de recherche. Les étudiants devaient suggérer des pistes de résolutions aux sujets d'innovation qui leurs étaient soumis.

Les meilleures équipes se sont vues attribuer des prix, voire des financements qui permettent de développer et prototyper des démonstrateurs en vue de poursuivre les travaux au-delà de l'événement. L'UTBM Innovation Crunch Lab en cours de constitution au sein du bâtiment B de l'UTBM au Techn'hom pourra typiquement accueillir des projets initiés au Crunch Time.

Le Grand Belfort a alloué une subvention d'un montant de 1 500 euros à cet événement.

● UTBM Innovation Crunch Lab

Il s'agit d'une initiative pour favoriser les cycles courts, du concept au prototype.

L'UTBM INNOVATION CRUNCH LAB ACCUEILLERA 5 ESPACES :

IDÉATION
comportant une zone de coworking

D'ACCÈS À LA DOCUMENTATION
(learning center)
et un espace de convivialité

FABRICATION OU « MAKERSPACE »
disposant de machines pour
le prototypage rapide

LIVINGLABS
permettant les tests et la validation

SHOWROOM
qui constitue la vitrine, l'interface
avec l'environnement extérieur.



PROJET DÉPLOYÉ DE 2018 À 2020
3 000 M² D'ESPACE AMÉNAGÉ
BUDGET DU PROJET : 3 MILLIONS €

Un projet porté par TANDEM et situé à l'étage du Crunch Lab UTBM va se développer en lien direct avec le Crunch Lab ; l'idée étant de pouvoir proposer des espaces aux créateurs d'entreprises et de mettre en place un environnement qui leur permette d'être accompagnés tout au long de leur projet. Ce projet se réaliserait sur 4 000 m² au 1^{er} étage du bâtiment B pour un budget évalué à 3 millions d'euros HT.

Le bâtiment B deviendrait ainsi un lieu TOTEM de l'innovation.

● Ouverture d'un Master en droit de l'entreprise à la rentrée 2017 à l'UFR STGI à Belfort

Afin de conforter le développement du département Droit à Belfort, le Grand Belfort a soutenu la création d'un nouveau master en droit de l'entreprise unique en Bourgogne-Franche-Comté. Celui-ci a été accepté par le Ministère et a ouvert à la rentrée 2017.

Le master Droit de l'Entreprise industrielle et commerciale vise à former des juristes polyvalents capables d'appréhender les questions liées à la constitution de l'entreprise et celles intéressant son fonctionnement.

L'OUVERTURE DE LA 2^E ANNÉE SE FERA À LA RENTRÉE 2018.

● Soutien aux Journées portes ouvertes de l'Université de Franche-Comté

La journée portes ouvertes s'est tenue le samedi 4 février à Belfort et à Montbéliard, elle a permis d'accueillir 3200 visiteurs. Les lycéens et leurs parents ont pu se renseigner sur différents diplômes, principalement des DUT, licences, licences professionnelles et masters, à suivre à distance ou en alternance. L'université de Franche-Comté proposant également tous ses cursus en formation continue, la manifestation s'adressait aussi aux étudiants en quête de réorientation et aux personnes déjà entrées dans la vie active.

Le Grand Belfort soutien cet événement à hauteur de 1 600 €

● Soutien à l'édition de guides informatifs à l'attention des étudiants de l'Université de Franche-Comté

Le Grand Belfort a apporté un soutien financier de 1 500 € à l'Université de Franche-Comté pour la parution de deux guides d'information à destination des étudiants :

Le « guide de l'étudiant : les temps forts de l'année universitaire 2017-2018 ».

Le guide régional : « que faire après le bac ? » co-édité avec l'ONISEP.



› SOUTENIR LA RECHERCHE

● Soutien au projet HYBAN porté par l'UTBM et le Pôle véhicule du Futur

D'un coût total se montant à 576 850 €, ce projet est financé pour moitié par la Région et pour l'autre moitié par le Grand Belfort (140 000 €) et l'UTBM. Il consiste en la création d'un banc d'essai unique en France pour les piles à combustible à haute puissance.

● Soutien à l'UFR STGI

Une convention d'objectifs et de moyens a été établie avec l'UFC pour mener différents projets sur l'année 2017 avec un soutien du Grand Belfort à hauteur de 26 000 €

› SOUTENIR LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

● Soutien à l'ESTA

L'ESTA compte 257 étudiants à la rentrée 2017. L'ESTA est une association qui compte parmi les organismes de formation du supérieur mais qui n'est pas une université et ne perçoit pas de dotation de l'Etat pour fonctionner. Les recettes permettant le fonctionnement de l'établissement proviennent de plusieurs sources comme les frais de scolarité pour 2/3 des recettes perçues, une subvention de la CCI, la taxe d'apprentissage et les subventions du Conseil départemental et du Grand Belfort.

La taxe d'apprentissage est en stagnation voire diminution et la subvention de la CCI est en diminution et disparaîtra dans le temps. Aussi et au vu des besoins financiers de l'ESTA ; une subvention équivalente à celle versée par le département à savoir 90 000 € en lieu et place des 50 000 € versés les années précédentes a été versée par Le Grand Belfort sur l'année 2017.

2 CADRE DE VIE

VIVRE LE GRAND BELFORT

1 TOURISME



} SES MISSIONS

Par délibération en date du 13 octobre 2016, le Conseil Communautaire de Grand Belfort Communauté d'Agglomération a pris en compte la compétence « Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme », à compter du 1^{er} janvier 2017.

} LES ACTIONS 2017

Belfort Tourisme : En matière de tourisme, le Grand Belfort dispose d'un outil spécifique : Belfort Tourisme, qui, en tant qu'Office de Tourisme, met en œuvre les mesures permettant de développer l'activité touristique de l'agglomération.

Du fait du transfert de la compétence tourisme au Grand Belfort, la partie Office de Tourisme communale est devenue communautaire en 2017.

Subvention annuelle de fonctionnement : 373 000 euros

Le Comité Régional du Tourisme :

Le Grand Belfort participe aux actions marketing du Comité Régional du Tourisme de Bourgogne - Franche-Comté. Par exemple, sont organisés un workshop professionnel annuel réunissant à Paris les prestataires touristiques régionaux et la presse spécialisée dans le tourisme, des accueils de journalistes, des opérations de démarchage et de street marketing dans plusieurs villes européennes, des opérations de fidélisation via des outils de marketing, etc...

Subvention : 17 500 euros

} LE PÔLE TOURISTIQUE DE MONTREUX-CHÂTEAU

Le Grand Belfort a intégré la gestion du pôle touristique de Montreux-Château, suite à la fusion avec la Communauté de Communes du Tilleul et de la Bourbeuse au 1^{er} janvier 2017.

Montreux-Château est la première commune comtoise que traverse le canal du Rhône au Rhin. Environ 800 bateaux de plaisance y passent, par an. Ce pôle est aussi situé le long de l'EuroVelo 6, itinéraire cyclable de 3 653 km, qui relie la France à la Roumanie. Il comprend :

- une **halte fluviale** équipée pour accueillir huit bateaux de plaisance ; des bornes automatiques permettent un approvisionnement en eau et en électricité,
- une **aire de camping-car** qui propose sept places, avec services d'électricité, d'eau et de vidange,
- des sanitaires et point d'eau en libre accès en haute saison,
- la **Péniche-Restaurant**, propriété du Grand Belfort, confiée en gérance à un restaurateur,
- un **point d'accueil touristique** ouvert en haute saison, tenu par Belfort Tourisme (coût de 6 305 euros en 2017 pour le Grand Belfort).

Une régie de recettes est tenue par le service Tourisme de la Direction de l'Aménagement et du Développement, qui sert à percevoir les encaissements des services de fourniture d'électricité, d'eau et de vidange du pôle de Montreux (environ 8 000 euros de recettes annuelles pour le Grand Belfort).

Une modernisation des équipements est prévue pour 2018.



2 CULTURE

} LE CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental Henri Dutilleux regroupe 9 sites d'enseignement situés sur le territoire du Grand Belfort.

En 2017
1567
élèves

Belfort
Valdoie
Chèreumont
Danjoutin
Châtenois-Les-Forges
Bourogne
Frais
Montreux-Château
Bavilliers

} LE FONCTIONNEMENT ET LES MISSIONS DU CONSERVATOIRE

L'établissement a pour vocation de dispenser un enseignement artistique de qualité s'inscrivant dans le cadre des schémas nationaux d'orientation pédagogique du ministère de la Culture. Ses activités s'orientent autour de missions complémentaires :

● Accompagnement des pratiques collectives en amateur

Un projet « **Orchestre dans les quartiers** » est mis en œuvre avec la Clé d'Offemont et le Centre Culturel et Social des Résidences Bellevue.

● L'enseignement artistique

Trois disciplines (musique, danse et théâtre) organisées par cycle avec des esthétiques musicales très diversifiées : musiques traditionnelles, musiques anciennes, jazz/musiques actuelles, création musicale assistée par ordinateur...

Le développement des ateliers musique et danse en faveur des personnes en situation de handicap à Belfort et Danjoutin est particulièrement important.

● Accueil et partenariats pédagogiques avec les ensembles d'amateurs

8 formations vocales amateurs 

9 formations instrumentales 

Sur le site de Belfort, 5 chorales répètent chaque semaine (L'Echo-o-des Rafales, la Cantarelle, Orphée, Belfonie et Entre filles) ;
Sur le site de Danjoutin, 2 chorales répètent chaque semaine (Arcanes et Jour après Jour) ;
Sur le site de Montreux-Château, 1 chorale répète chaque semaine (La Chantelaine).

5 orchestres d'harmonies présents sur les sites de Belfort, Valdoie, Danjoutin, Montreux-Château et Châtenois-Les-Forges ;
Un ensemble de musique traditionnelle sur le site de Danjoutin ;
3 groupes de jazz et musiques actuelles sur les sites de Belfort et Valdoie.

● L'action culturelle

Le projet global du Conservatoire favorise la rencontre entre les différentes pratiques artistiques, la création et les expériences artistiques développées en partenariat avec les acteurs culturels locaux. Il intègre également dans son projet artistique l'ensemble instrumental Confluences qui permet la collaboration entre professionnels et élèves en cycle d'orientation professionnelle.

LE CONSERVATOIRE EN CHIFFRES

170
manifestations

73
auditions de classes

8
classes de maîtres/stages avec la venue de grands professionnels dont une artiste Victoire de la Musique

2
conférences

90
concerts / spectacles

LES MOYENS

L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE



L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE



UN PARC INSTRUMENTAL



BUDGET 2017



SCÈNES NATIONALES

Dans le cadre du rapprochement des scènes nationales de Belfort et de Montbéliard, le conseil d'agglomération a par délibération du 12 octobre 2017 acté le transfert du théâtre Granit au Grand Belfort.

Le Grand Belfort s'est également doté de la capacité à financer le Centre Chorégraphique National (Viadanse).



3

GRANDS ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DE L'AGGLOMÉRATION

LE STADE SERZIAN

Site d'organisation de diverses manifestations sportives, le Stade Serzian est un lieu d'entraînement pour les clubs d'athlétisme et d'enseignement de l'athlétisme pour les lycéens. Il est aussi le Terrain d'Honneur de l'ASM Belfort football.

Des moyens humains et matériels

Le complexe est composé d'une pelouse pour le football, d'une piste d'athlétisme homologuée, d'un terrain stabilisé pour les entraînements de foot, de tribunes de plus de 1500 places assises, d'une salle de musculation et d'un ensemble de bureaux dédiés à l'ASM Belfort Football club et au MBA (Montbéliard Belfort Athlétisme).



Utilisation



UTILISATION HEBDOMADAIRE TOTALE (HORS MATCHES) : 67H

Utilisateurs

- LYCÉE COURBET
- ASM BELFORT FOOTBALL CLUB
- MBA
- TRILION BELFORT
- USOM MARATHON
- GYM PLUS



> Projet de nouveau centre aquatique

LA PATINOIRE

ACCÈS À DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

- Accueil du public pour la pratique du patinage de loisir
- Accueil et apprentissage du patinage aux scolaires.
- Mise à disposition des équipements
- Organisation de manifestations sportives et de spectacles.

Des moyens humains et matériels

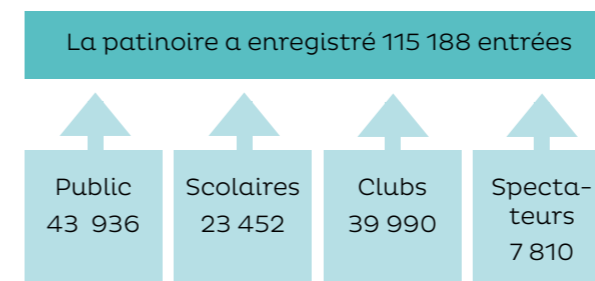


Des moyens financiers consacrés à la patinoire

Fonctionnement (*)	125 150 €
Investissement matériel	25 500 €
Recettes	239 166 €

* enveloppe dédiée au fonctionnement de l'équipement (hors fluides, RH, ...)

Un volume de fréquentation



LES PISCINES

ACCÈS À DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

- Accueil du grand public
- Apprentissage de la natation dès 4 ans
- Bébés nageurs, aquagym ou natation prénatale
- Accueil et enseignement de la natation en milieu scolaire
- Mise à disposition des équipements

Les moyens humains et matériels

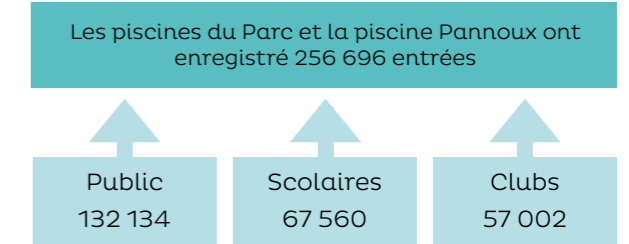


Les moyens financiers des deux piscines

Fonctionnement (*)	192 088 €
Investissement matériel	29 519 €
Recettes	312 400 €

* enveloppe dédiée au fonctionnement de l'équipement (hors fluides, RH, ...)

Volume de fréquentation



4 UNE COHÉSION SOCIALE AFFIRMÉE

La direction de la cohésion sociale et de l'habitat est une direction mutualisée et compte près de 20 ETP.

Le détail des actions développées par la partie communautaire de la direction au cours de l'exercice 2017, est décliné selon les domaines d'intervention suivants :

- **L'habitat** au titre du programme local de l'habitat et de la délégation des aides à la pierre,
- **La gestion des aires d'accueil** des gens du voyage,

● En termes d'activité budgétaire, pour l'année 2017

BUDGET PRIMITIF

FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
les dépenses s'élèvent à 134 336 €	les dépenses s'élèvent à 1 444 054 €
les recettes se montent à 38 520 €	les recettes se montent à 63 447 €

HABITAT

● Actions menées en 2017

ATTRIBUTION DES AIDES DU PLH

PLH 2007-2015

170 833 € ont été mandatés en 2016 en faveur des actions du PLH :

- 105 000 € d'aide à la réhabilitation thermique du parc social ;
- 61 333 € pour la réhabilitation du parc privé dans le cadre de l'OPAH ;
- 4 500 € pour l'étude préopérationnelle OPAH.

PLH 2016-2021

- Action 4.3 : améliorer la performance énergétique du parc privé dans le but de diminuer la précarité énergétique : **17 092 €**
- Action 4.7 : rééquilibrer la production de logement social sur l'agglomération : **3 000 €**
- Action 4.9 : favoriser la réhabilitation thermique du parc social : **55 410 €**
- Action 4.11 : adaptation des logements du parc privé pour le maintien à domicile des personnes âgées : **13 973 €**
- Action 4.12 : adapter les logements sociaux pour le maintien à domicile : **130 592 €**

PARTICIPATION À LA POLITIQUE D'ADAPTATION AU VIEILLISSEMENT DANS LE PARC SOCIAL

Au cours de l'exercice 2017, 73 dossiers ont été traités (45 Préventions – 28 Adaptations) pour un montant de travaux de 327 850 € en faveur de Territoire Habitat et 8 dossiers pour un montant de travaux de 40 711 € en faveur de Neolia.



DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE DE GESTION DES AIDES À LA PIERRE

● Parc Public

Grand Belfort a financé les programmes suivants de Territoire habitat et Néolia :

Vézelois	4 logements (3 PLUS et 1 PLAI)	4 326 €
Châtenois-les-Forges	8 logements (5 PLUS et 3 PLAI)	12 978 €
Denney	3 logements (1 PLUS et 2 PLAI)	8 652 €
Mouval	6 logements (4 PLUS et 2 PLAI)	8 652 €
Total des engagements 2017		34 608 €

● Parc privé

73 LOGEMENTS AMÉLIORÉS



POPAC (programme opérationnel de prévention et d'accompagnement des copropriétés)

La mise en œuvre opérationnelle du POPAC a débuté en 2017. Cette première année a permis de déployer des actions spécifiques et diversifiées pour les copropriétés concernées :

- Entretiens avec les conseillers syndicaux et les gestionnaires
- Information du grand public (copropriétaires)
- Préparation et participation aux assemblées générales (AG)
- Amélioration des connaissances
- Appui spécifique aux conseils syndicaux

RENCONTRE DES ACTEURS DE L'HABITAT

En 2017, le thème retenu était : habitat et vieillissement de la population – état des lieux et principaux enjeux.

PEUPELEMENT

En 2017, GBCA a garanti les emprunts afin de permettre la construction de 19 logements sociaux et la réhabilitation de 253 logements sociaux. En contrepartie de sa garantie, GBCA a bénéficié de la réservation de 26 logements (21 Territoire habitat, 5 Néolia).





● Faits marquants de l'année

L'opération programme d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH RU)

La requalification de l'habitat privé des quartiers **Belfort Nord et Jean Jaurès** est un axe majeur du programme local de l'habitat 2016-2021 du Grand Belfort

Il a ainsi été décidé de mettre en œuvre une OPAH RU, pour une durée de 5 ans, permettant de renforcer l'attractivité et améliorer le cadre de vie des quartiers Belfort Nord et Jean Jaurès.

En 2017, plusieurs étapes importantes ont eu lieu pour la mise en œuvre de ce dispositif :

- L'élaboration de la convention de partenariat ;
- La définition et publication d'un cahier des charges pour le choix d'un opérateur ;
- La création d'un règlement des aides spécifiques à l'OPAH RU.

› ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Conformément à la loi du 5 juillet 2000, un Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage a été adopté dans le Département du Territoire de Belfort. Trois aires sont ainsi gérées par GBCA, l'aire de Belfort opérationnelle depuis 1998, et les aires de Bavilliers et de Valdoie ouvertes en 2008.

COÛT DE FONCTIONNEMENT DES ÉQUIPEMENTS POUR 2017 110 506 €



- coût de travaux de maintenance
- coût des fluides
- Intervention du Centre Technique Municipal de Belfort
- travaux de maintenance
- petit matériel + subvention

› MAISONS DE SANTÉ

	DÉPENSES	RECETTES
Fonctionnement	73 921 €	72 361 €
Investissement	72 361 €	0 €



3 DES ENGAGEMENTS

LE GRAND BELFORT ENGAGÉ

1

L'ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

LES MISSIONS ASSURÉES

- Lutte contre le réchauffement climatique
- Préservation des ressources naturelles
- Information du grand public
- Préservation et mise en valeur des milieux naturels
- Prévention des risques pour l'environnement
- Dialogue avec les associations environnementales

LES MOYENS HUMAINS



Les moyens financiers au titre du Budget Principal de GBCA, en € TTC :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	70 105 €	-
Investissement	239 200 €	100 655 €

Biodiversité, Ecosystèmes et Milieux naturels

- Gestion courante des forêts communautaires (90ha à Sermaigny et Meroux)
- Entretien du mobilier urbain de l'étang des Forges
- Balisage et entretien des chemins de randonnées, en partenariat avec l'association Balisage 90
- Création d'un jardin accessible et inter-générationnel aux personnes en situation de handicap sur le site de l'Etang des Forges
- Poursuite du fonds de concours pour le Plan Paysage. Grand Belfort participe financièrement aux projets des communes. En 2017, 5 dossiers ont été retenus : Moval, Montreux-Château, Bavilliers, Autrechène et Morvillars (montant total attribué : 25 394 € TTC).
- Mise en place de tables de lecture, en partenariat avec le Parc Naturel du Ballon des Vosges à Belfort, Dorans, Morvillars, Vézelois.
- Définition d'un AVANT-PROJET sur le site de Bellerive.
- Mise en œuvre des mesures compensatoires sur la ZAIC des Plutons, en partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels : création d'un tunnel à chiropières, installations de nichoirs pour l'avifaune et les chiropières.

Lutte contre le réchauffement climatique

Elaboration d'un diagnostic des émissions de gaz à effet de serre et des consommations d'énergie pour chaque commune de l'agglomération. Réalisation de 4 soirées thématiques de sensibilisation au réchauffement climatique.

Préservation des ressources naturelles

Préservation de la ressource en eau : poursuite de la convention de partenariat avec la Chambre d'Agriculture 25-90 pour la mise en place de mesures agro-environnementales sur les captages de Morvillars et Sermamagny.

Prévention des risques pour l'environnement

PPRT Antargaz :

Grand Belfort participe au financement des mesures de rachats des propriétés concernées par le périmètre de sécurité d'Antargaz, ainsi qu'aux travaux de réaménagement du site. En 2017, la participation financière de GBCA s'élevait à 24 730 €.

GEMAPI

Le Conseil Communautaire du 22 juin 2017 a acté la prise de compétence GEMAPI et a instauré une taxe dédiée.

Grand Belfort poursuit ses actions pour restaurer la continuité écologique

- à Valdoie, un avant-projet a été déterminé
- à Belfort, au niveau du barrage de l'Arsoit, le diagnostic préalable des ouvrages a été engagé.

Poursuite d'une étude de faisabilité pour la restauration des tronçons prioritaires du SAGE.



Budget de l'eau

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	8 029 880 €	10 113 626 €
Investissement	5 225 781 €	4 692 451 €

Budget de l'eau de Bessoncourt (CCTB)

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	-	58 689 €
Investissement	23 625 €	3 875 €



Budget déchets ménagers

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	13 235 099 €	13 976 048 €
Investissement	907 574 €	1 457 584 €



Budget assainissement

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	9 821 356 €	10 471 068 €
Investissement	5 254 389 €	5 124 573 €

Budget déchets ménagers REOM (CCTB)

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	887 421 €	970 420 €
Investissement	1 521 €	104 110 €

GEMAPI

Le budget GEMAPI (montant de la recette 2017) est de :

500 000 €

2 L'ENGAGEMENT NUMÉRIQUE



ÉCOLE NUMÉRIQUE

La compétence école numérique consiste à équiper l'ensemble des classes élémentaires d'un vidéoprojecteur interactif, d'un ordinateur portable pour l'enseignant, d'un ordinateur fixe pour les élèves ainsi que des classes mobiles de tablettes mutualisées toutes les 4 classes. Cela représente déjà 249 classes équipées et 81 classes mobiles en circulation. L'environnement numérique de travail sera déployé au cours de l'année scolaire 2018-2019.

Déploiement de l'école numérique Phase 3, 18 écoles nouvelles, 87 classes supplémentaires équipées

RÉALISÉ 2017 EN € TTC

	DÉPENSES	RECETTES
Fonctionnement	403 000 €	8 283 €
Investissement	2 000 000 €	4000 €

- **GFU** : extension à 30 autres sites.
- **Sécurisation datacenter** : Mise en place d'un deuxième datacenter à Chèvremont et création d'un nouveau serveur.
- Reprise, accompagnement et modernisation du système informatique de la **vidéoprotection**.
- **SIG du Grand Belfort** : réalisation des prises de vue ortho-photographies à l'été 2017 en groupement avec PMA et Héricourt et avec le cofinancement d'ENEDIS pour 50%.
- **Mise en adéquation des données** de l'ex-CCTB et de l'ex-CAB.

3 DES ENGAGEMENTS POUR UN SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ

LE SERVICE AUX COMMUNES

Le service aux communes met à disposition, en particulier pour les petites communes, un service spécifique d'aide notamment dans l'assistance à la maîtrise d'ouvrage. Ce projet s'est appuyé sur une enquête réalisée auprès de toutes les communes. Elle a permis de mettre en évidence cette demande et de déterminer les types de missions à proposer. En effet, parmi les 53 communes, beaucoup n'ont pas de structures suffisantes pour le montage de leur projet.

ASSISTANCE À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

L'assistance à la maîtrise d'ouvrage a été fixée pour les projets dont le montant est compris entre 15 000 € et 500 000 €.

Cette assistance se résume essentiellement dans l'aide à la concrétisation d'un programme et à la définition des besoins afin d'orienter le maître d'ouvrage (communes) sur les meilleures procédures de consultation, tant pour le maître d'oeuvre que pour les entreprises. L'aide réside donc dans l'élaboration des pièces de marché administratives et techniques. Le Service aux Communes fait appel en cas de besoin aux services référents et sachants du Grand Belfort Communauté d'Agglomération.

CONSEIL TECHNIQUE AUX ÉLUS

Dans cette assistance, le service ne fait pas de suivi de chantier pour les communes mais propose des conseils techniques aux élus et aux services en charge de ces opérations.

L'aide peut démarrer dès la définition des besoins, l'élaboration d'un programme et à l'assistance à la faisabilité. Le service reste disponible également pour participer à des commissions d'appel d'offres et lors de réunion d'examen et validation des projets. Les conseils techniques peuvent se faire sur tous types de projets tant en infrastructures qu'en bâtiments.

ACTIONS MENÉES EN 2017

La nouvelle composition du Grand Belfort s'est enrichie de 20 communes supplémentaires et donc des rencontres ont été réalisées avec des maires entrants pour la présentation du service.

L'aide dans les conseils techniques devient courante et s'inscrit dans des relations normales et très utiles pour les communes. La mise en relation avec les services concernés devient également un geste automatique.

La demande dans le secteur de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage s'affirme d'une grande utilité pour ces nouvelles communes. Cette première approche de solutions et de coût d'opération se révèle très utile aux communes pour décider l'opportunité du projet et mieux définir le programme et voir l'échéancier de réalisation. Une aide dans la comparaison de solutions techniques et financières est également développée pour aider au choix.

RELAIS ENTRE LES COMMUNES ET LE GRAND BELFORT COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

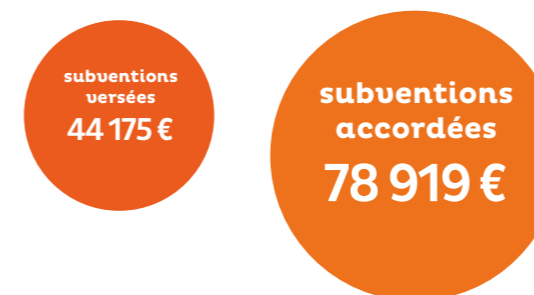
Si les relations entre les communes et certains services du Grand Belfort Communauté d'Agglomération fonctionnent très bien, le Service aux Communes reste à l'écoute et peut servir de relais avec l'ensemble des autres services. Le service aux communes s'attachera tout d'abord à guider les demandes et veillera à ce que la réponse soit faite.

Les communes demandent également une présence du service lors de réunion de travail ou avec des extérieurs pour les assister techniquement.

- Aide aux contacts des communes pour diverses informations (groupement de marché),
- 18 réunions de soutien technique aux communes (habitants, AUTB, promoteurs..),
- 9 projets aidés au titre de l'assistance à maîtrise d'ouvrage (dont des études de faisabilité),
- 37 conseils techniques sur voiries et bâtiments (conseils, pièces marchés...),
- 15 mises en relations avec les services.

VALORISATION DU PATRIMOINE

Subventions 2017



AUTRES SUBVENTIONS





4

UN ENGAGEMENT POUR UN SERVICE AUX COMMUNES EN MATIÈRE D'URBANISME RÉGLEMENTAIRE

› INSTRUCTION DES DONNÉES D'URBANISME

4009
autorisations ont
été déposées
en 2017

› LE SERVICE INSTRUCTEUR

Le service est opérationnel depuis le 1er janvier 2015. Celui-ci a su répondre à l'attente des communes : pallier l'arrêt de la mise à disposition gratuite des services de l'Etat imposé par la loi Alur, en assurant la continuité de l'instruction des demandes d'urbanisme.

Ce service, composé de 13 agents, assure donc l'instruction technique et juridique de toutes les demandes d'utilisation du sol, et propose aux maires une réponse aux certificats d'urbanisme, certificats d'urbanisme opérationnels, déclarations préalables de travaux, permis de construire, de démolir ou d'aménager...

› CONSEIL AUX ÉLUS

En plus de la mission d'instruction, le service :

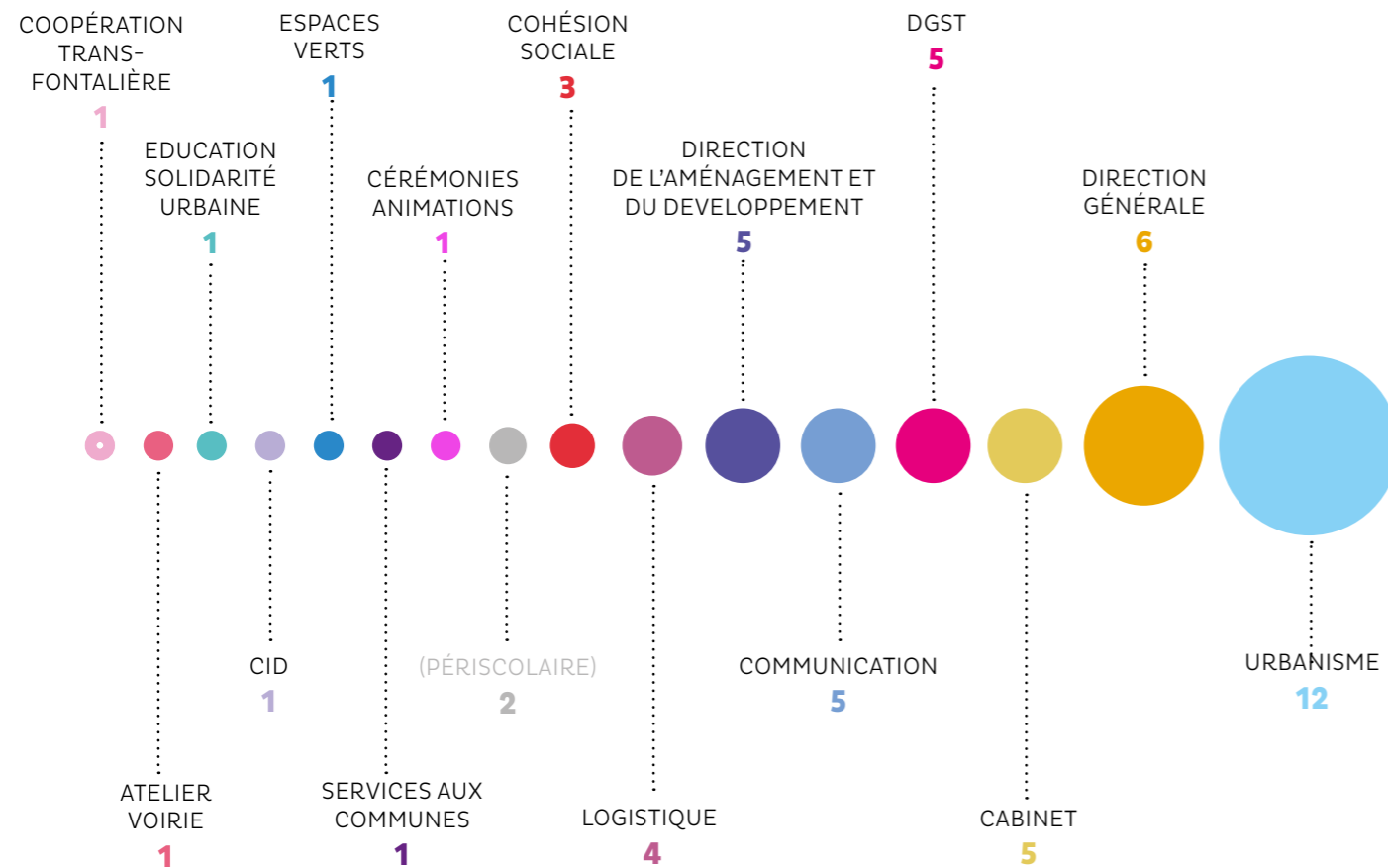
- **Conseille les communes** et les porteurs de projet pour le volet ADS dans le cadre d'avant-projets d'urbanisme,
- **Assiste techniquement et juridiquement les communes** en cas de recours contentieux contre les autorisations d'urbanisme,
- **Poursuit la mise en place de modèles** efficaces garantissant une sécurité juridique des ADS,
- **Émet un avis technique** sur la formulation des projets de règlement dans le cadre de l'élaboration des futurs documents d'urbanisme.

4 RESSOURCES HUMAINES & TROMBINOSCOPE

ILS FONT LE GRAND BELFORT

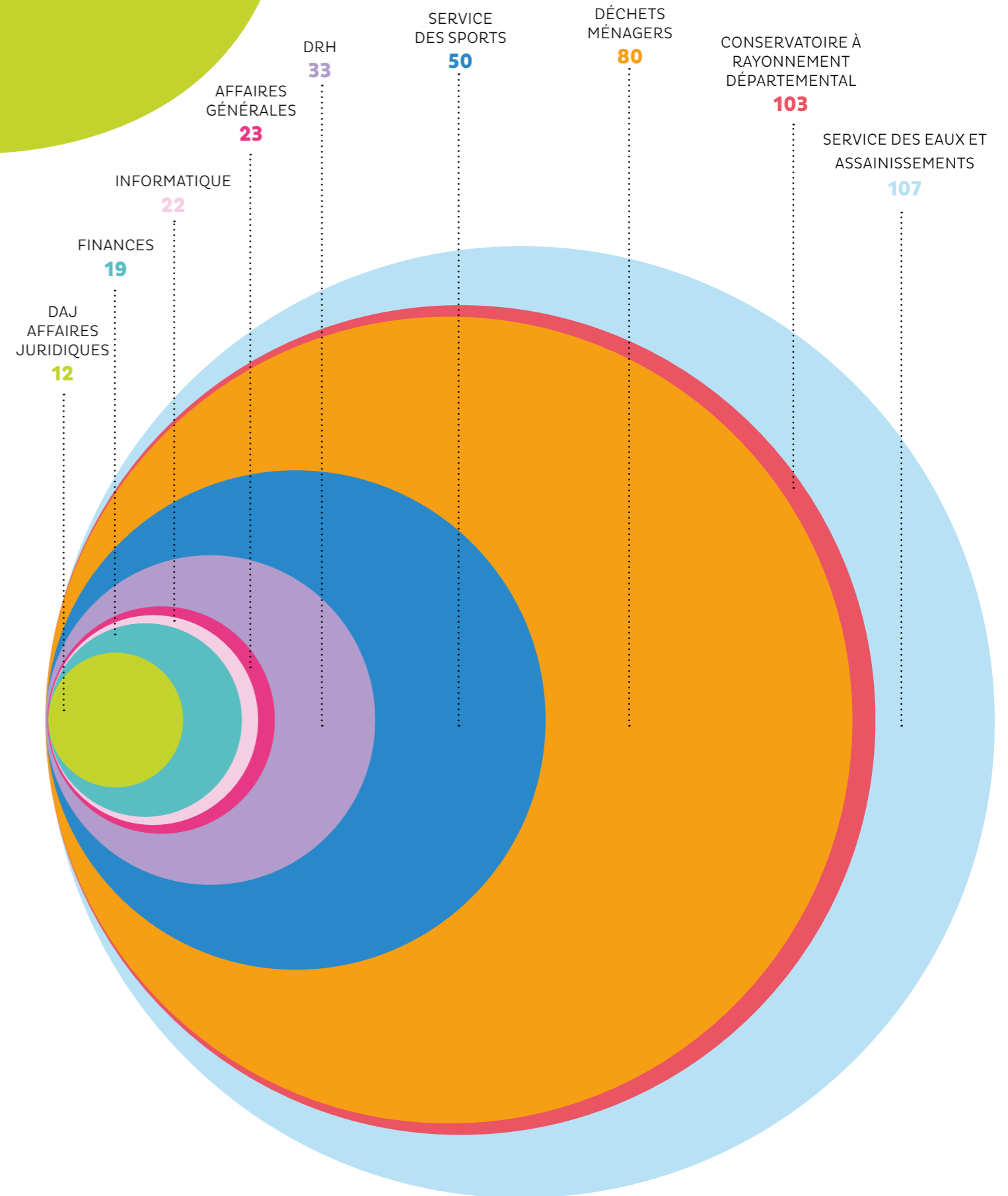
RESSOURCES HUMAINES

503 personnes sont employées et réparties dans différents services :



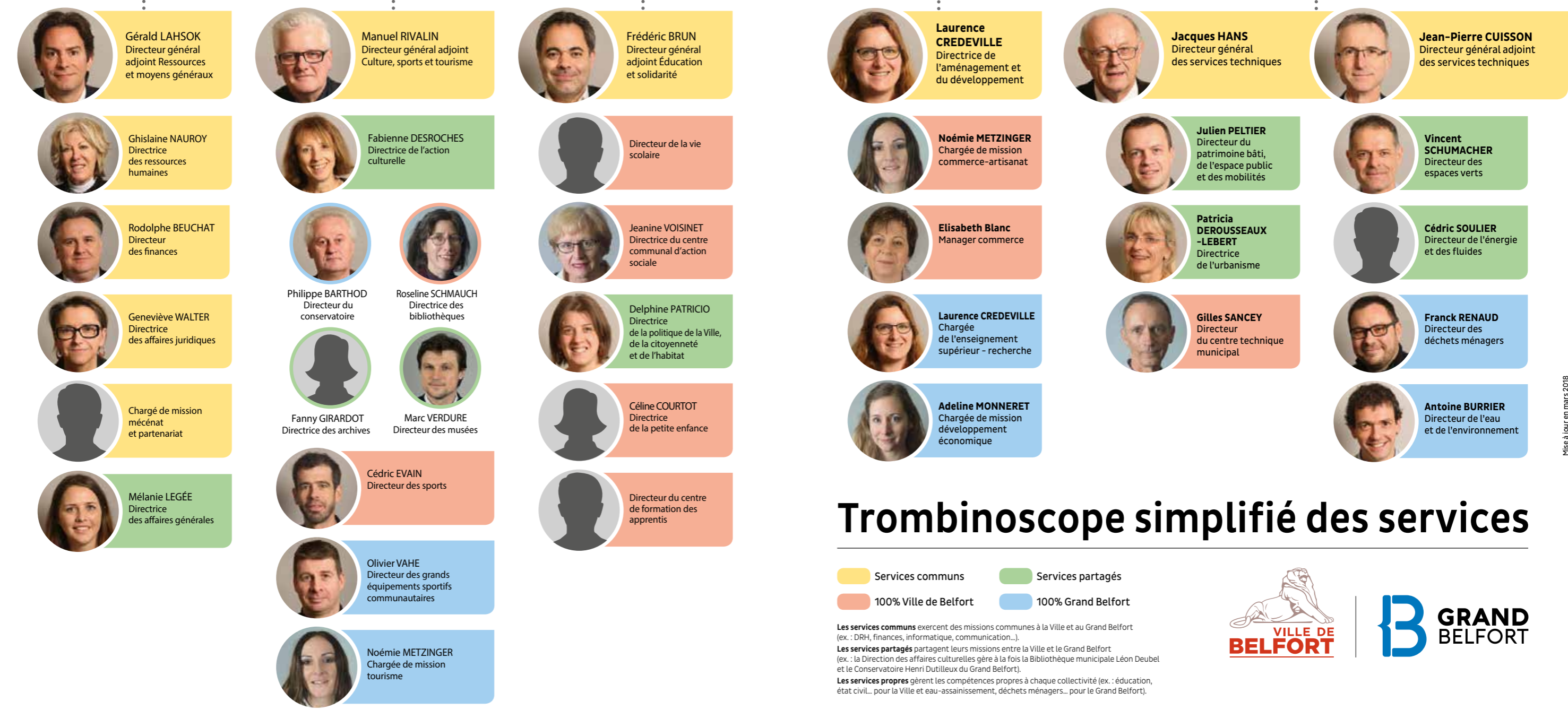
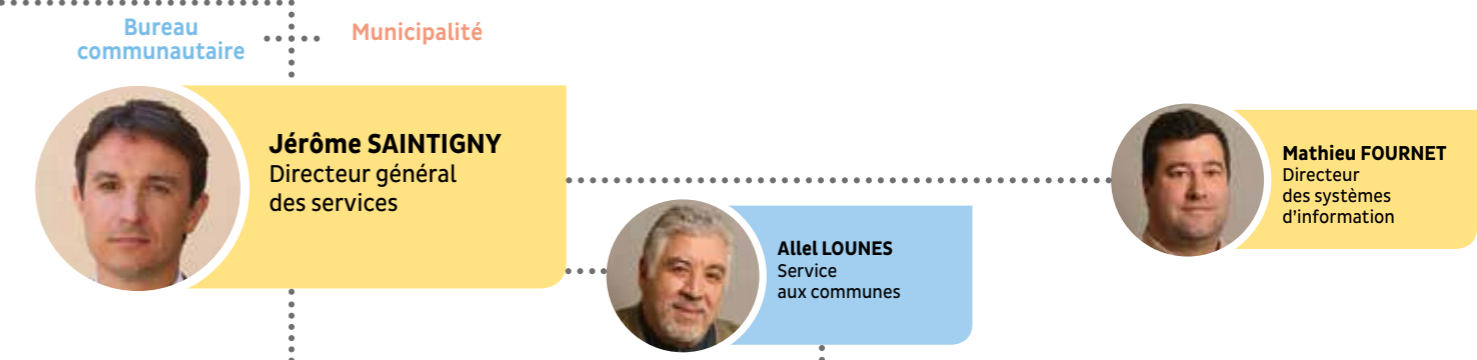
légende :

SERVICE
NOMBRE D'EMPLOYÉS





Damien MESLOT
Maire de Belfort
Président de Grand Belfort Communauté d'Agglomération



Trombinoscope simplifié des services

- Services communs
- Services partagés
- 100% Ville de Belfort
- 100% Grand Belfort

Les services communs exercent des missions communes à la Ville et au Grand Belfort (ex. : DRH, finances, informatique, communication...).

Les services partagés partagent leurs missions entre la Ville et le Grand Belfort (ex. : la Direction des affaires culturelles gère à la fois la Bibliothèque municipale Léon Deubel et le Conservatoire Henri Dutilleul du Grand Belfort).

Les services propres gèrent les compétences propres à chaque collectivité (ex. : éducation, état civil... pour la Ville et eau-assainissement, déchets ménagers... pour le Grand Belfort).





Salle du Conseil communautaire Olivier Barillot.



**GRAND
BELFORT**

Place d'Armes
90020 BELFORT
TEL. : 03 84 54 24 24
www.grandbelfort.fr

